LARGEUR DE RUE COMPRISE ENTRE 6m ET 7.8m

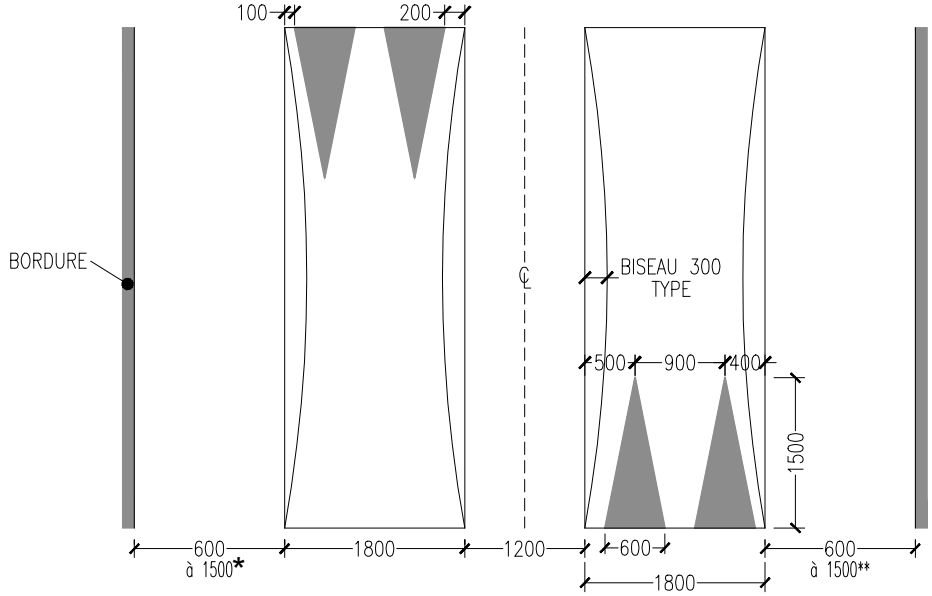

LARGEUR DE RUE SUPÉRIEURE OU ÉGALE À 7.8m

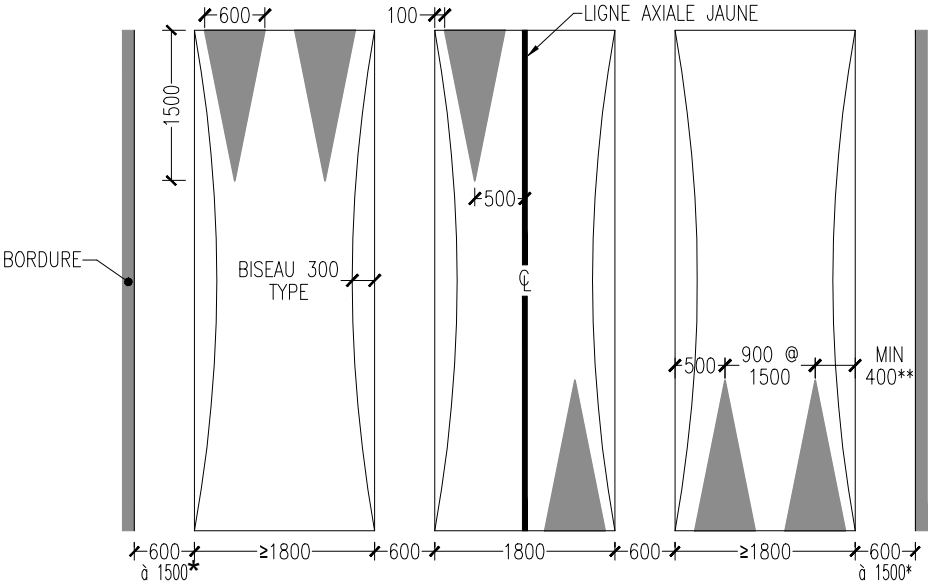

NOTES:

* PRÉSENCE DE BOLLARD FLEXIBLE REQUIS DANS LA ZONE DE DÉGAGEMENT LATÉRAL SI ELLE MESURE PLUS DE 1m. (DISTANCE DE 0.6m À MAINTENIR ENTRE LE COUSSIN RALENTISSEUR ET LE BOLLARD).

** CETTE MESURE DE 400 DOIT ÊTRE AUGMENTÉE SEULEMENT APRÈS AVOIR ATTEINT LE 1500mm C/C ENTRE LES FLÈCHES.

- LES MARQUES SUR LE COUSSIN RALENTISSEUR SONT DE COULEUR JAUNE.
- UNE LIGNE AXIALE DOIT TOUJOURS ÊTRE TRACÉE SUR LE COUSSIN CENTRAL DANS LA CONFIGURATION À TROIS COUSSINS.
- LES COTES ET DIMENSIONS SONT EN MILLIMÈTRES.

GATINEAU

MARQUAGE SUR COUSSINS RALENTISSEURS

DATE :	DÉCEMBRE 2024	No:	MC-08
ÉCHELLE :	AUCUNE		